

MONTIGNAC-LE-COMTE



APERÇU HISTORIQUE

PAR

GÉRAUD LAVERGNE

ARCHIVISTE DU DÉPARTEMENT DE LA DORDOGNE



IMPRIMERIE DE LA VÉZÈRE, MONTIGNAC

1924



9259

lavergne

MONTIGNAC-LE-COMTE



APERÇU HISTORIQUE

PAR

GÉRAUD LAVERGNE

ARCHIVISTE DU DÉPARTEMENT DE LA DORDOGNE

BPZ 1302



IMPRIMERIE DE LA VÈZÈRE, MONTIGNAC

1924

BIBLIOTHÈQUE
DE LA VILLE
DE PÉRIGUEUX

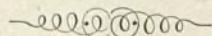
E.P.

BFZ 1302

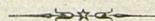
C002816390



MONTIGNAC-LE-COMTE



APERÇU HISTORIQUE



Le charme austère et mélancolique du Périgord noir imprègne le paysage auquel Montignac ajoute les grâces vieillottes de ses toits. Mais ces teintes sombres, ces bleus de roi, ces verts mousse, ces bruns chauds et la grisaille changeante de l'horizon montueux composent au vieux bourg l'atmosphère discrète qui appelle la rêverie plus que l'émotion pittoresque. Dans l'étrange et sauvage vallée de la Vézère, on dirait que le site élargi de Montignac est comme l'heureuse trêve de l'étonnement et de l'exaltation romantique. Cette petite ville, qui ressemble « à la plus belle des petites villes dans le meilleur des mondes possibles »⁽¹⁾, parait l'occasion attendue par le voyageur pour reposer son esprit dans des réflexions d'autrefois.

Il ne manque pas de capitales qui envieraient ses souvenirs à Montignac-le-Comte. Si les monuments qui devaient attester son histoire d'une façon plus tangible

(1) Suivant l'expression de Mérilhou, dans *Le Périgord Noir* ; Paris, 1869; in-8°.

et plus frappante ont à peu près disparu ou sont « peu de chose » en dehors de quelques maisons bourgeoises, d'une tour d'église, d'une place et des vestiges d'un formidable château — les chroniques, les chartes, mentionnent si souvent Montignac, qu'on s'étonne que, jusqu'ici, son passé n'ait été évoqué que par fragments⁽¹⁾.

La situation de Montignac, clef de la Vézère par son puissant château, et gîte d'étape nécessaire entre Périgueux et Sarlat, ne suffit pas à expliquer l'importance ancienne de cette ville. Il fallait aussi que sa destinée fut liée à celle du Comté de Périgord, dont elle fut un des centres administratifs au moyen âge. Ce fait, que le cahier de doléances des Montignacois de 1789 ne manque pas de relever avec fierté, confère une espèce de noblesse géographique à Montignac et domine toute son histoire.

Montignac s'annonce de très loin dans le passé. À l'époque préhistorique, des hommes occupaient, dans son futur terroir, divers abris dont le principal, la Balutie, a fourni des trésors de pierres taillées aux collectionneurs. Les silex qu'on retrouve un peu partout aux environs de Montignac, à Feleix, à Saint-Pierre, à la Coste, à Biars, à la Font, aux Aulietoux, témoignent d'une population déjà nombreuse, apparentée à celle des Eyzies. Arrive l'époque gallo-romaine. Montignac tire son nom du possesseur d'un *fundus*⁽²⁾. Tout à côté,

(1) Pour cet essai de monographie qui reproduit, en l'amendant, un article composé à l'occasion de la Félibrée de Montignac en 1913, dans *Lou Bournat*, t. V, p. 325-532, nous avons principalement utilisé jusqu'au XV^e siècle, l'*Histoire du Périgord* de LÉON DESSALLES; Périgueux, 1883-1885, 3 volumes in-8°; et son article, *Arrondissement de Sarlat. Détails historiques...* (*Annales de la Société d'Agriculture de la Dordogne*, t. XXII, 1862; p. 456-458).

(2) *Montinius*, avec l'adjonction du suffixe *acus*, donnant *Montiniacus*: Montinhac ou Montignac.

s'étend la *villa* des Olivoux, où les archéologues du dernier siècle ont fait si ample moisson de poteries, de médailles, d'objets sculptés. Cet excellent domaine est vidé depuis longtemps, mais il reste pour l'historien une indication intéressante.

Le lieu de Montignac et quelques-uns de ses seigneurs, comme dame Alau (ou Adélaïde), qui fonda l'abbaye du Bugue, apparaissent dans les documents écrits vers le X^e siècle. Il est difficile de se faire une idée nette de son histoire dans les premiers temps de la féodalité⁽¹⁾. On voit seulement, entre 1031 et 1072, une fille de Géraud, seigneur de Montignac, et de Nonie de Grignols, Aina, épouser Boson III, qui fut comte de Périgord. Par ce mariage, la seigneurie de Montignac serait entrée dans le domaine comtal pour devenir comme un apanage. Elle en fut distraite au XIII^e siècle par l'union d'une certaine Marguerite avec Renaud de Pons, qui la transmit à ses héritiers, seigneurs de Montignac, puis de Bergerac. C'est seulement en 1339, au règlement si compliqué de la succession d'Helie Rudel II de Bergerac, que le Comte de Périgord, Roger-Bernard récupéra, non sans difficulté, la terre de Montignac d'une façon définitive⁽²⁾.

Le rôle que pût jouer cette ville dans les premières années de la guerre de Cent ans, jusqu'à la rupture du traité de Brétigny, en 1368, n'a pas été élucidé. Mais quand, à l'appel de Charles V, le comte Archambaud V

(1) Adhémar de Chabannes dit qu'après 974, Gui, vicomte de Limoges, enferma au château de Montignac, le Comte de Périgord, Hélie I^r, qu'il avait fait prisonnier. Mais quel est ce Montignac? observe Dessalles, *Histoire du Périgord*, t. I, p. 152.

(2) Pour le détail, Dessalles, *op. cit.*, t. I, p. 233, 244, note 2, 334, 335; t. II, p. 104, 175, 176, 178, 179, 183, 188. Il l'engagea en 1340 à son frère, le Cardinal de Périgord.

fit défection au roi d'Angleterre, son suzerain depuis 1360, les Anglais, par représailles, envahirent ses domaines, prirent Bourdeilles et Roussille, et tentèrent de s'emparer d'Auberoche et de Montignac. Inquiet de voir la ville de Périgueux se rallier au parti français et offrir l'aide armée de ses bourgeois au Comte de Périgord et à son vaillant frère Talleyrand, l'ennemi abandonna son entreprise sur ces châteaux vers juillet 1369⁽¹⁾.

Ces bons rapports entre la ville de Périgueux et le Comte de Périgord ne devaient pas tarder à s'aigrir jusqu'à dégénérer en une guerre inexpiable, dont les horreurs furent bientôt ressenties jusqu'à Montignac.

Le château, l'un des sept châteaux du Comte, et l'un des plus forts avec Auberoche et Roussille, occupe un promontoire très étroit, dominant le village et la vallée verte de la Vézère. Pour en isoler la pointe, trois coupures ont été pratiquées dans le rocher. L'enceinte comprend une terrasse entre les deux premières coupures et le château proprement dit, long de 113 mètres, large de 45. A la pointe de la position, sur une motte circulaire, s'élève le donjon roman carré⁽²⁾. Redoutable ensemble, garni de ribauds, de bétail, de vivres et d'artillerie, qu'Archambaud sait bien utiliser, dès 1382, pour sa guerre félone et barbare contre la ville de Périgueux et, indirectement, contre le Roi de France.

Ce que furent ces longues années de violences, d'incendies, d'usurpations et d'extorsions aggravées par la présence des compagnies anglo-gasconnes sur le pays, les documents du temps nous l'ont révélé avec horreur.

(1) Dessalles, *op. cit.*, t. II, p. 281, 283, 284.

(2) De Gourgues, *Dictionnaire topographique de la Dordogne*, Paris, 1873, in-4°; vo^e Montignac; *Congrès archéologique de France. Périgueux et Cambrai, XXVe session* (1858); Paris, 1859; in-8°; p. 158-159.

On en trouvera le détail dans le beau livre, trop oublié, de Léon Dessalles, *Périgueux et les deux derniers Comtes de Périgord*⁽¹⁾. Qu'il suffise ici de rappeler que pour courber Archambaud V et son fils, Archambaud VI, sous la justice du Roi, il ne fallut pas moins de deux expéditions contre Montignac. La première en avril 1394, sous la conduite de Robert de Béthune, vicomte de Meaux, accompagné du sénéchal de Périgord et du conservateur des trèves, Guillaume de Tignonville; la seconde, en août 1398, sous les ordres de Jean Le Maingre, dit Boucicaut, maréchal de France. Cette fois, le châtiment fut sévère. L'artillerie royale pulvérisa les défenses de Montignac; Archambaud VI et ses brigands durent se rendre à merci après deux mois de siège. L'arrêt du 19 juin 1399 mit fin à la dynastie comtale et ordonna la confiscation définitive de ses domaines.

Le 13 janvier 1400, Charles VI investit du Comté du Périgord son frère Louis, duc d'Orléans, qui en prit possession par commissaire en juillet-août suivant. Il y a quelque intérêt à rappeler ce qu'était, à cette date, le centre militaire et administratif de Montignac⁽¹⁾.

Le château, fort endommagé par le siège de 1398, avait deux tours : la longue, surnommée le *Jacques*, et la grosse ronde. Il comprenait la salle et chambre attenante, la chambre entre la tour longue et la chapelle, la chambre sur la terrasse, la chambre sur la cuisine, la bouteillerie, la chambre de l'arrière-guet, la forge, la chambre entre la grosse tour et la chapelle, la chapelle, la cuisine et la tourelle.

La châtellenie, avec haute, basse et moyenne justice au criminel et au civil, aux mains du prévôt, s'étendait

(1) Paris, 1847; in-8°.

aux onze paroisses de St-Pierre de Montignac, d'Auriac, du Cern (aujourd'hui La Bachellerie), du Cheylar (commune des Farges), de Fanlac, de Bars, de Saint-Léon-sur-Vézère, de Thonac, de Valojouls, de Brenac et d'Aubas. A côté, existait le ressort judiciaire, plus important de la Comté, avec un juge et un procureur général. Les autres officiers du Comté étaient le capitaine de Montignac, le receveur général de la Comté et un sergent des forêts.

Les revenus du Comte dans la châtellenie consistaient en profits de justice et en droits divers, généralement affermés, tels que fournages, péages, lièdes sur les foires, les denrées et produits manufacturés, droits sur la pêche et la chasse, dîmes des blés et du vin des paroisses. En 1400, la recette se montait à 645 livres 11 sous 3 deniers tournois, dont il fallait retrancher des charges envers les chapelains de St-Pierre, de Brenac et d'Aubas, et les gages des officiers énumérés plus haut⁽¹⁾.

Sous les d'Orléans, Montignac s'employa à faire oublier l'infamie des Archambaud. Sa garnison s'honora par une participation brillante à la guerre contre l'anglais, à peu près maître du Périgord. Jusqu'à la reprise de la Guyenne, il n'est guère de coup de main heureux où les capitaines de Montignac et leurs engins n'aient eu la meilleure place⁽²⁾.

En 1437, la ville fut vendue, avec le Comté de Périgord, par Charles d'Orléans, le poète, à Jean de Blois, comte de Penthièvre, dont l'héritage revint, en 1481, à Alain d'Albret. Sous le gouvernement de ses successeurs, rois de Navarre, vicomtes de Limoges et comtes de Périgord, la petite ville allait enfin connaître quelque repos.

(1) Procès-verbal de Renaud de Pons, dans Dessalles, *op. cit.*, p. 96-137.

(2) Cf. *Chroniques de J. Tarde*, éd. de Gérard ; Paris, 1887; in-4°.

Les d'Albret, grands seigneurs, amis du faste, séjournaient volontiers à Montignac, où ils ne manquaient pas de se divertir à la paume, aux danses mauresques, aux prêches de *beaux pères* réputés. Les objets retrouvés au château à la mort d'Amanieu, cardinal d'Albret, attestent un goût d'élégance, un instinct de plaisirs auxquels le rude château n'était plus habitué depuis les jours où, selon la légende qui a inspiré le poète patois Clédat, Bertrand de Born, le troubadour, venait y courtiser dame Maheut. Faut-il dire que d'importants travaux avaient été effectués pour rendre habitable la demeure comitale dont la plus grande partie était ruinée ou découverte? On dut construire des chambres pour Alain d'Albret, son frère, et Françoise de Blois; refaire la chapelle et la terrasse. Les réparations duraient encore en 1519⁽¹⁾.

L'érudit docteur Laroche, qui portait tant d'amour à Montignac, a décrit avec soin l'aspect du château et de la ville close étendue à ses pieds au XVI^e siècle, avec ses pignons gothiques, ses remparts en quadrilatère, ses portes et ses tours⁽²⁾. Il aurait pu ajouter qu'elle était presque aussi mal en point que le château, toute détruite, et ses habitants « pauvres et mal hérités ». Ses 280 feux, tant bons que mauvais, représentaient à peine huit gentilshommes et dix à douze bourgeois ou marchands, ayant environ 30 livres de rente; le reste était menu peuple. La ville comptait trois paroisses : Saint-

(1) *Inventaire sommaire des archives des Basses-Pyrénées*. Série E 784, 650, 108. Les archives de l'ancien trésor de Montignac sont actuellement à Pau. On les a trop peu utilisées jusqu'à présent.

(2) *Montignac au XVI^e siècle* (*Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*; t. IX, 1882, p. 329-350). Avec une vue du château avant sa démolition, d'après Bouquier, et son plan au XVI^e siècle.

Pierre, Brenac et St-Thomas; deux couvents, celui de St-Thomas, où reposait Marguerite, femme de Renaud de Pons (1276), et celui des Cordeliers, sépulture du triste Archambaud V. Des charges assez lourdes pesaient sur leur pays inculte et dépeuplé⁽¹⁾. Les sires d'Albret firent de leur mieux pour réparer les ruines des guerres, rétablir les communications, ramener la prospérité.

Un demi-siècle s'écoule, à peine marqué, en 1521, par une tentative de rébellion assez obscure de François Arnal sur le château⁽²⁾, et par une sorte de fatalité historique, Montignac reprend, au cours des guerres de religion, son rôle traditionnel de place forte, dans une région sillonnée de bandes, au croisement des routes infestées par les stradiots, les argoulets et les réitres de Montluc, de Losse, de Vivans, de Turenne, de Biron et autres « gens-pille-hommes ». Montignac s'était laissé pénétrer par les idées de la Réforme, et dès 1560, le parti huguenot était assez puissant pour se rendre maître de la ville, y appeler le ministre Richard d'Orléans, et se livrer à divers excès sur les catholiques. Il avait pour chef le procureur d'office Arnaud Debord, type de ces bourgeois mécontents qui virent dans la Réforme un moyen de parvenir. Excités par lui, les habitants huguenots s'emparent du château, font pendre le capitaine et imposent des tailles qu'ils recouvrent par violence. Tant d'excès méritaient un juste châtiment. Armand de Gontaut de St-Geniès vint donc assiéger et reprendre le château (août 1562). Debord et ses séides, faits prisonniers, furent pendus⁽³⁾.

(1) Extrait d'un mémoire du seigneur d'Albret (*Chroniqueur du Périgord et du Limousin*, t. II, 1854; p. 138-140 et 154).

(2) *Généalogie de la Maison d'Hautesfort*; Niort, 1908, in-4°; p. 106.

(3) *Chroniques de Tarde*, p. 228, 230 et 231.

L'exemple ne servit de rien dans l'embrasement général des guerres civiles, dont Montignac a longtemps ressenti les contre-coups. Soit que l'armée des Princes, en déroute après Moncontour, vint piller les faubourgs et piller le couvent des Cordeliers, mais sans pouvoir passer la Vézère, grâce à la belle défense du capitaine Du Barry (1569); soit que Vivans tentât de se rendre maître du château (mars 1580); soit qu'enfin Mayenne s'en emparât en 1586⁽¹⁾. Ce furent de grandes misères que Montignac endura pendant ce triste et passionnant XVI^e siècle. Le manifeste des Croquants en fait foi et l'on ne peut guère s'étonner si l'avènement d'Henri IV, qui était venu quelquefois au château, encore simple roi de Navarre et comte de Périgord, fut accueilli à Montignac avec soulagement.

Mais la politique avait coûté cher au Béarnais. Le trésor royal était vide. Il fallait monnayer le domaine. En 1603, Henri IV vendit, pour 60.000 livres, la terre et le château de Montignac, avec tous les droits et hommages y appartenant, à François d'Hautesort, seigneur de Thenon et de la Mothe⁽²⁾. Sa descendance en conserva la jouissance, malgré les difficultés que le Domaine prétendit soulever dans la suite contre cette acquisition. Les d'Hautesort paraissent avoir été pour les Montignacois, d'assez bons seigneurs, s'employant en réparations utiles et en œuvres de bienfaisance jusqu'en 1789.

On aimerait tracer un tableau idyllique de cette petite ville de Montignac — « la plus jolie du Sarladais »

(1) *Chroniques de Tardé*, et Dr Laroche, article cité plus haut.

(2) Villepelet (R.), *Le Roi Henri IV et le Comté de Périgord* (*Bull. de la Soc. hist. et arch. du Périgord*, t. XLIII, 1916; p. 66-68 et 127).



disait un voyageur⁽¹⁾ — aux XVII^e et XVIII^e siècles. Depuis la Fronde, les guerres intérieures, les troubles ont cessé, les misères se sont atténuées et semblent se réduire aux méchets de tous les âges : orages, inondations, mauvaises récoltes, épidémies. Quoi de plus naturel de se représenter ce microcosme de gens de robe et d'église, d'artisans, de laboureurs et de gabariers, menant au bord de la Vézère l'existence douce, monotone et vaine de la province. Joies et deuils de famille, fêtes d'église, fairies et pélerinages, contes à la veillée au temps des noix. Une procession de Pénitents blancs, la réunion du Conseil de ville à l'issue de la messe, le passage d'une berline ou d'un équipage de chasse; parfois des nouvelles de naissances royales ou de victoires. Quoi de plus humain, de plus attachant ! Hélas ! la réalité est tout autre. A Montignac, procès, commérages, rivalités de boutiques occupaient le plus clair du temps. La ville formait deux camps, séparés par la Vézère et « ceux de la rive gauche, qui sont du diocèse de Sarlat, et de plus ancienne bourgeoisie, méprisaient ceux de la rive droite, qui sont du diocèse de Périgueux⁽²⁾ ». Il éclate toute sorte de scandales : suicides, infanticides, rixes, enlèvements de filles, vols au presbytère ou chez les Clarisses, et sur le grand chemin de Montignac à Sarlat, si sauvage, abondaient les beaux crimes. Vers le milieu du XVIII^e siècle, on dirait qu'une irrémédiable anarchie s'était emparée de la petite ville. L'exercice de la justice était dans le plus grand désordre, celui de la police pa-

(1) *Journal de tournée de Fr. Latapie, inspecteur des manufactures en 1778 (Archives historiques de la Gironde, t. XXXVIII, 1903; p. 428-432; addition au t. LIV, 1921-1922; p. 149).*

(2) Le même. Mais, dit-il, la construction du pont en 1766, a contribué à modifier cet état d'esprit.

ralysé⁽¹⁾. Il y avait une crise des consciences, aggravée d'un réel malaise économique, dans lequel nous retrouvons aujourd'hui tous les symptômes de l'état d'esprit qui a conduit au renversement du régime monarchique.

La convocation des Etats-Généraux fut accueillie avec enthousiasme par la bourgeoisie éclairée de Montignac, où se distingua dès le début le médecin Elie Lacoste, qui devait plus tard représenter la Dordogne à la Convention.

La Constituante donna à la petite ville le titre de district que lui méritaient ses deux paroisses, sa population de 3.000 âmes et le chiffre de ses contributions, 15.000 livres. Il comprenait 53 communes, réparties entre les sept cantons du Bugue, La Bachellerie, La Cassagne, Montignac, Rouffignac, Terrasson et Thenon. Le décret du 23 août 1790 attribua à Terrasson le tribunal du district. Les Montignacois protestèrent avec énergie contre cette décision et, devant les lenteurs apportées par les pouvoirs publics à trancher le conflit élevé entre les deux localités, ils installèrent, par un coup de force, le tribunal à Montignac, le 25 octobre 1792. Il y resta⁽²⁾.

Le nouveau régime trouva de zélés défenseurs dans l'ancien fief des rois de Navarre et des descendants de Bertrand de Born. Au premier rang de ces vieux Jacobins de Montignac, dont Eugène Le Roy a peint un inoubliable portrait dans *Mademoiselle de la Ralphie*, figurent les membres de la Société populaire, dont le zèle civique et patriotique, durant l'an II, s'employa à régler au mieux avec le district les grandes questions

(1) *Inventaire sommaire des archives de la Dordogne*. Séries A et B, t. I; Périgueux, 1886; in-4°.

(2) Villepelet (R.), *La formation du département de la Dordogne*; Périgueux, 1908; in-8°; p. 105-124.

du temps : défense nationale et armement, police des suspects, subsistances, instruction publique, réparation des routes, navigation de la Vézère, etc. ⁽¹⁾. Le district fournit aux armées de la Liberté une partie du 2^e bataillon de volontaires, et en octobre 1792, la totalité du 4^e bataillon de la Dordogne, dit de *la République*, qui combattit dans l'ouest contre les Royalistes ⁽²⁾.

La confiscation des biens du Clergé et la suppression des communautés religieuses modifia, comme partout, la physionomie de Montignac. Les Cordeliers devinrent la gendarmerie, l'Hospice occupa le couvent des Clarisses, et le Collège celui des Recollets. L'Eglise Saint-Pierre disparut.

Montignac gardait pourtant son beau pont sur la Vézère, ses maisons fort jolies couvertes d'ardoises, qui évoquent encore à nos yeux la bourgeoisie aisée et instruite à laquelle Montignac doit ses plus illustres enfants au XIX^e siècle, le penseur Joseph Joubert (1754-1824), le chansonnier Bouilhac et Pierre Lachambeaudie, le fabuliste (1806-1872).

Même après la Révolution, le petit port de Montignac sur la Vézère présentait quelquefois beaucoup d'activité. Les chemins de fer se sont emparés aujourd'hui du trafic des voies navigables, et le chef-lieu du canton, bien que doté d'une station sur la voie ferrée de Sarlat à Hautefort, a perdu de ses profits et de son animation d'autan.

(1) *La Société populaire de Montignac pendant la Révolution, 1793-1794. Procès-verbaux des séances, publiés par Eug. Le Roy; Bordeaux, 1888; in-8o.*

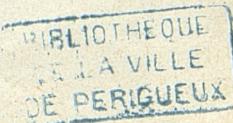
(2) Cardenal (de), *Recrutement de l'armée en Périgord pendant la période révolutionnaire, 1789-1800; Périgueux, 1911; in-8°; p. 116 et 147-152.*

Pourtant, Montignac, au centre d'une région riche en bois et possédant dans sa rivière une réserve de houille blanche favorable à l'industrialisation du pays, reste un important rendez-vous d'affaires. C'est le grand marché des noix, des truffes et autres produits agricoles des deux rives de la Vézère⁽¹⁾.

C'est aussi un centre industriel des bois de noyer. Montignac possède, en effet, d'importantes usines fournitissant à l'ébénisterie des bois travaillés. Pendant la grande guerre, ces usines ont fabriqué des quantités considérables de bois de fusil et d'ailes d'avions pour la France et ses Alliés. Enfin, une usine de Titre "Fix" qui occupe un bon nombre d'ouvriers et d'ouvrières, s'est fondée depuis une quarantaine d'années aux portes de la ville, sur le ruisseau du Bleu-fond.

Si, contrairement à une prévision de statisticien, la ville n'a à peu près rien gagné à sa proximité des gisements carbonifères du Périgord, elle paraît réaliser toutes les conditions requises pour devenir un centre touristique de premier ordre. Les plus beaux sites de la Vézère se succèdent de Condat à la Roque-St-Christophe. Aux portes de Montignac se dressent les châteaux de Sauvebeuf, de la Filolie, de Losse, de Belcayre, de Clérans, de Pellevézy ; les églises de Valojouls, de St-Geniès, de Sergeac, et cette merveille inconnue : l'abbaye de St-Amand-de-Coly. L'aimable naturel des Montignacois, joint à leur esprit d'initiative, retiendrait, nous n'en doutons pas, les curieux attirés vers tous ces trésors d'un glorieux passé.

(1) Arduin-Dumazet, *Voyage en France. 29^e série, Bordelais et Périgord* ; Paris, 1914-1917 ; p. 359-362.



P

130